



INFORMATIONS COMMUNALES :

Jeudi 14 Mars 2019

N°
09/19

TÉLÉPHONIE MOBILE :



Le projet entre dans sa phase de réalisation avec l'implantation de l'antenne au lieu-dit La Boule sous le Pont (à côté des bulles à verre).

Le dossier d'information au public est consultable en Mairie
dès le lundi 18 Mars 2019
pour une période de 15 jours
soit jusqu'au lundi 1^{er} avril 2019, 18h00
aux heures d'ouverture et sur rendez-vous.

Il est composé des documents suivants :

- Dossier d'Information Mairie (DIM)
- Accusé de réception du DIM en Mairie
- Rapport de simulation de l'exposition
- Cahier de doléances

Ce dossier est également consultable sur le site internet
de la Commune : www.uruffe.fr

Vous pouvez donner votre avis :

- Sur le cahier de doléance directement en Mairie,
 - Par courrier adressé en Mairie,
 - Par mail à l'adresse mairie@uruffe.fr

Si vous envoyez un mail pour vos observations,
il sera imprimé et collé dans le cahier de doléances
qui fera l'objet d'une analyse pour la mise en œuvre
technique du projet.

